



EHPAD : un business juteux au détriment d'une bonne prise en charge des résident.e.s et des conditions de travail des salarié.e.s

Nombreux sont les constats qui, ces derniers mois et dernières années, ont mis en lumière les difficultés que rencontrent les salarié.e.s des secteurs public, privé associatif et privé lucratif.

Le manque de personnel se fait cruellement sentir et a pour conséquence la dégradation des conditions de travail. Il ne leur permet plus de pouvoir exercer correctement leur métier afin de pouvoir prendre en charge dignement les résident.e.s accueilli.e.s dans les EHPAD ainsi que les personnes âgées à domicile ; que dire également du manque de reconnaissance de ces professionnel.le.s de santé dont les salaires ridiculement bas stagnent depuis des années, faisant de la France le « parent pauvre » de l'Europe ? Cela en devient insultant pour les professionnel.le.s.

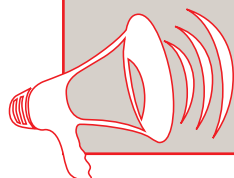
Nombreuses sont les difficultés auxquelles sont confrontées les résidents.e.s et leurs familles pour pallier les appétits financiers grandissants des gestionnaires des maisons de retraite du secteur marchand, ces derniers devant faire face à des coûts exorbitants, alors que le montant moyen des retraites se situe autour de 1 370 euros par mois.

Dans le même temps, la gestion des maisons de retraite médicalisées s'avère très rentable, notamment pour les grands groupes privés à but lucratif qui sont cotés en bourse et se développent à l'international (ex : Korian, qui avec ses 24 158 lits, a réalisé 15,5% de marge et un bénéfice de + de 6% en 2016 et a même doublé les dividendes versés à ses actionnaires).

Depuis de bien trop nombreuses années, les employeurs avec la complicité des financeurs obligent les salarié.e.s à travailler dans des conditions qui dégradent leur santé !

Pour rappel, le secteur des services d'hébergement pour personnes âgées, avec le secteur de l'aide à domicile, enregistrent une nouvelle hausse de 2% des accidents du travail (AT) en 2016. Alors que la fréquence globale des accidents du travail poursuit sa baisse et se stabilise à un niveau historiquement bas (38,8 AT pour 1 000 salarié.e.s), notre secteur enregistre 94,6 AT pour 1000 salarié.e.s, soit 3 fois plus. Dans un communiqué, l'Assurance Maladie se dit préoccupée : **en dix ans, le taux de sinistralité (AT, accidents de trajets, maladies professionnelles ...) de notre secteur a augmenté de 45%.**

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle l'ensemble des salarié.e.s des établissements travaillant auprès des personnes âgées à se joindre à une semaine d'action qui débutera **le 23 janvier 2018** et se clôturera par une mobilisation nationale intersyndicale **le 30 janvier 2018** pour la défense des conditions de travail et des salaires.



Salarié.e-s, résident(e)s, familles de résident(e)s, usagers, rejoignez les syndiqué.e.s et élu.e.s CGT dans ces actions et cette mobilisation pour faire entendre vos justes revendications portant sur les salaires et les conditions de travail !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.sante.cgt.fr

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

Union Fédérale de la Santé Privée - Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

• Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 76 • e-mail : ufsp@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr